

Cazeneuve veut instaurer le prêche du vendredi dans les prisons... Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 5 juin 2014



☒ « (Cazeneuve) a ajouté qu'il fallait absolument qu'il y ait » des imams formés, qui connaissent l'islam, qui en aient la culture, et qui aillent expliquer ça dans les prisons. » »
Sources <http://resistancerepublicaine.com/2014/cazeneuve-veut-former-des-imams-qui-aillent-expliquer-lislam-dans-les-prisons/>

C'est clair, le souci de Cazeneuve est d'islamiser encore plus les prisons, il veut encore plus d'imams.

Voilà qui enchantera Dalil Boubakeur car **une officine de la grande mosquée de Paris -l'institut Ghazali- assure la formation d'imams, en quatre ans.** Sinon, à quoi servirait Boubakeur-le-recteur, le pote du pote et patron de Cazeneuve, à savoir Valls, lui-même à l'occasion vaguemestre dudit Boubakeur (surtout en période de ramadan) ?

Vous pouvez télécharger ici le programme complet de formation des imams [MOSQUEE PARIS PROGRAMME FORMATION IMAMS proginstitut](#)

On notera quelques passages intéressants dans l'avant-propos écrit par Boubakeur : » *L'objectif est d'œuvrer utilement à la formation de cadres religieux si nécessaires à l'Islam de France, dans un état d'esprit universitaire et culturellement ouvert. La tradition sunnite*

de la majorité des musulmans de France y est intégralement enseignée et respectée.»

Figure au programme de cette formation d'imams une matière dite « Aumônerie », au cas où les imams seraient amenés à faire à leur tour de la formation -du prosélytisme, appelons un chat un chat- dans les prisons françaises.

Programme de la 1ère Année (la partie visible de l'iceberg) :
Aumônerie

I) Fonctionnement de l'administration pénitentiaire

- 1. Rôle de la prison*
- 2. Différents types d'établissement*

II) Personnels et Intervenants

- 1. personnel de direction*
- 2. personnel de surveillance*
- 3. personnel d'insertion et de probation*
- 4. la formation professionnelle*
- 5. personnel administratif et technique*
- 6. enseignement de formation*

III) La vie quotidienne en milieu carcéral

- 1. le greffe*
- 2. les premiers contacts*
- 3. l'emploi du temps*
- 4. la vie en cellule*
- 5. les repas*
- 6. la cantine*
- 7. l'hygiène et la santé*
- 8. le contact avec l'extérieur*
- 9. le sport*
- 10. la bibliothèque*
- 11. le travail*
- 12. pratique du culte*

IV) Procédure du code pénal

Annexe 1 :

- 1) Interdiction applicable à l'ensemble des personnes intervenantes et contact avec les populations pénales.
- 2) Les personnes auxquelles s'appliquent les interdictions et les peines en cas d'inobservation.
- 3) Les interdictions
- 4) Peines prévues par le code pénal (Art 435-35. Art 434-33)
- 5) Avis et rapport donnés aux autorités administratives et judiciaires en cas d'infraction

Annexe 2

- Extraits du code de procédure pénale et du code pénal
- Lexique de quelques termes techniques et juridiques
- Les mineurs
- Quotidien des arrivants
- **Travaux d'atelier de groupes**
- **Conférences**
- **Prêche du vendredi**

Annexe 3

Organisation et organigramme du ministère

- De la justice
- Du tribunal
- Juridiction du 1er degré 2ème degré

Annexe 4

- **Les 5 piliers de l'Islam**
- **Travaux d'atelier de groupes et mise en pratique :**
 - a) **conférences**
 - b) **prêche du vendredi**
- **Animations de ces travaux par les élèves.**

Instaurer le prêche du vendredi dans les prisons, c'est le but, une belle victoire pour l'islam. Le reste, c'est surtout pour tromper l'ennemi.

Moralité : Oui, « Cazeneuve nous prend pour des cons. »